



## Besoin d'aide contentieux avec une enseigne d'ammeublement

Par **magarob**, le **18/02/2008** à **14:04**

Bonjour,

J'ai acheté avec mon compagnon un meuble au mois de novembre 2006, celui devait nous être livré en janvier 2007. Après plusieurs relances, on nous promet une livraison en avril 2007. En juin 2007, toujours rien, étant donné que nous déménageons, j'ai souhaité annulé cet achat récupérer les 500 d'acomptes versés.

Le commercial a refusé, il nous a dit qu'il était impossible de récupérer nos 500 euros. A cet époque nous n'étions pas bien renseigné et nous avons été bien naïfs. Mon conjoint ayant perdu son travail, et l'enseigne n'ayant pas honoré son engagement, je leur ai demandé de faire un geste commercial.

Ils ont refusé, nous ont envoyé un courrier d'avocat nous obligeant à régler le meuble avant réception (nous devions payé à la réception et après le montage), et il imposait également un regency par chèque de banque ou en liquide.

Nous avons refusé de payer avant d'être livré, par contre nous avons cédé pour régler le bien en liquide.

La livraison devait avoir lieu la semaine dernière.

Les livreurs sont venus à notre domicile avec 4h30 de retard soit 18h30. Ils nous ont dit ne pas pouvoir monter le meuble, car celui doit être fixé au mur, chose que nous avons découvert. Ils n'étaient pas équipé pour percer un mur en pisé, et nous ont dit de régler les 2000 euros restant et qu'ils reviendraient plus tard!

Nous avons refusé et proposé de payer un acompte de 1000 euros, et de solder le reste lorsque le meuble serait installé correctement et que nous serions sûr qu'il soit en bon état.

Le responsable du magasin a refusé et nous a menacé: soit on paie, soit tous les frais seront à notre charge.

Nous n'avons pas cédé, ils sont repartis avec le meuble sans même l'avoir emballé.

Aujourd'hui, nous n'avons pas notre meuble et nous avons peur de devoir aller le chercher pas nos propres moyens et d'être obligé de payer même si celui-ci est endommagé.

Avez-vous un conseil à me donner?

Avez-vous une expérience à ce sujet?

Je suis très angoissée, nous voulions nous faire plaisir, acheté un joli meuble après des mois d'épargne et au final, nous avons à faire à une enseigne peu scrupuleuse avec des pratiques commerciales agressives, à la limite du harcèlement.

Merci pour vos témoignages